



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

A 4

Question écrite n° 69249

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann rappelle à M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement qu'elle a attiré son attention sur l'éventuel rachat de péages sur l'autoroute A 4 par les collectivités locales du département de la Moselle. Dans sa réponse, le ministre se déclare hostile à un éventuel rachat de péages, le motif étant que la ressource des péages assure l'équilibre financier des concessions. Une telle réponse est quelque peu surprenante car la question n'évoquait pas la suppression des péages, mais bien le rachat. Le produit du péage étant parfaitement compensé par le prix du rachat, elle souhaiterait qu'il lui indique comment cela pourrait mettre en cause l'équilibre financier des concessions.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69249

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 novembre 2001, page 6576